

DECISION N° 02-2024

portant acceptation du don d'un lot de 6 dessins, eau-forte et estampes de la part de Laurent CHOBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240214-DAJ-DEC-24-041-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2024

Affichage : 16/02/2024

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le code du Patrimoine ;
Vu le projet de don d'un lot de 6 dessins, eau-forte et estampes de la part de Laurent CHOBERT ;

Considérant la proposition suivante de 6 dessins, eau-forte et estampes :

- Albert BESNARD (1849-1934)
"Femme nue se tenant la jambe", eau-forte, 29 x 16
- Henry FANTIN LA TOUR (1836-1904)
Deux dessins au crayon noir sur papier calque
- Jean Auguste VYBOUD
"Femme nue assise, de dos", eau-forte, 15 x 18,0 cm
- Levy HURMER (1865-1953)
"La Faucheuse", 1883, estampe, 35 x 24,8 cm
- Willy SPATZ (1861-1931)
"Femme nue allongée", fusain, 40 x 45 cm.

DECIDE :

D'accepter le don d'un lot de 6 dessins, eau-forte et estampes de la part de Laurent CHOBERT.

signé électroniquement le 10/01/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

